



ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2024-02
AUTORISANT LE DÉFILÉ COSTUMÉ POUR CARNAVAL
ET LE BRULAGE DE M.CARNAVAL

Le Maire de la Commune de SAINT-CÉLERIN LE GÉRÉ,

OBJET : **défilé costumé pour le carnaval et brûlage de M. Carnaval.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5 ;

VU L'article R 605-10 du Code Pénal ;

VU le code de la route ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules sur le circuit du défilé carnavalesque organisé par l'association La Récré pour les enfants sur le territoire de la commune de Saint Célerin, le dimanche 18 février 2024 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 - :

L'association La Récré est autorisée à organiser un défilé carnavalesque dans les rues de Saint Célerin le dimanche 18 février 2024 à partir de 15h00 selon la boucle du circuit suivant :

Départ : terrain de loisirs, à gauche en direction de Torcé, à droite rue des Ormeaux, à droite rue de Bonnétable, à droite rue Principale, à droite rue de Torcé pour rejoindre le terrain de loisirs, et à brûler M. Carnaval sur le terrain de loisirs.

ARTICLE 2 - :

La circulation est strictement interdite sur le circuit du défilé, le dimanche 18 février 2024 de 15h00 à 16h00.

ARTICLE 3 –

L'organisateur devra disposer d'une équipe de sécurité composée de bénévoles et / ou de membres de l'association La Récré qui prendront en charge la sécurisation des carrefours sur le parcours du défilé ainsi que la sécurité du public venu voir brûler M. Carnaval.

ARTICLE 4 -

L'organisateur s'engage à s'assurer du bon fonctionnement du dispositif à mettre en place pour garantir la sécurité de tous pendant la manifestation.

ARTICLE 5 –

Des déviations ponctuelles seront mises en place sur le parcours du défilé.

Article

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de SAINT-CELERIN

Saint Célerin, le 07 février 2024

Le Maire,
Franck FLOQUET



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads 'Floquet'. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE SAINT-CELERIN LE GERE' around the top edge and 'SARTE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a sun, with the motto 'ESPERANCE PROGRES' below it.

Diffusion : les bénéficiaires pour attribution
La commune de Saint Célerin pour affichage et publication.